

Compte rendu réunion cad'Eau du lundi 28 février 2022
LORGUES salle « lou cantoun des ancians »

Présents : Bernard Almela, Marc Soriano, Sophie Schonert, Gérard Toussan,

Excusée : François Dehlinger, Jean Claude Schaechter, Alain Berson, Elise Sicard, Dany Guinard-Olivier, Didier Portalier.

Ordre du jour de la réunion

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 31/01/2022

Le CR du 31/01/2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Analyse des délibérations du conseil communautaire du 03/02/2022.

1. La délibération C_2022_014 confirme que les communes Ampus, Bargemon, Callas, Châteaudouble, Claviers, Figanières, Flayosc, Montferrat, La Motte, Saint-Antonin, Sillans-la-Cascade, Taradeau, Trans-en-Provence avaient mis un terme à leur convention de gestion établie en 2020 et ont rejoint la Régie Publique communautaire dès 2021. Elle confirme également que les trois communes suivantes, Les Arcs-sur-Argens, Vidauban et de Lorgues qui avaient prolongé leur convention de gestion en 2021 y ont mis un terme et ont rejoint la Régie Publique Communautaire en 2022.

Elle précise également les conditions de mise à disposition de service des deux communes, Vidauban et Les Arcs-sur-Argens dans l'attente de pouvoir parachever en 2022 la phase transitoire conduisant au plein exercice de sa compétence. Les 2 communes précitées mettent à disposition un ou plusieurs agents communaux à temps non complet, pour y exercer des missions auprès de la direction eau et assainissement. Ces missions relèvent des services techniques, de l'administration générale et de la comptabilité.

2. Les délibérations C_2022_015 et C_2022_016 définissent respectivement les prix facturés par la régie communautaire concernant les travaux de branchement, extension de réseau et prestations complémentaires.

Prise de décisions : Ces délibérations feront l'objet d'une communication de la part de notre association en direction des usagers sur notre site web et également sur les pages "Facebook" des différentes communes de DPVa lorsqu'elles existent.

3. Questionnement sur le fonctionnement financier de la Régie publique Communautaire de l'eau et de l'assainissement.

En l'absence de François Dehlinger, ce point de l'ordre du jour a été reporté à une de nos prochaines réunions.

4. Elaboration et organisation de notre communication en direction des usagers.

Il a été envisagé de prévoir sur notre site web afin d'informer les usagers :

- Une bibliothèque de livres traitant de l'eau et l'assainissement.
- Une filmothèque de films (documentaires ou fictions) traitant de l'eau et l'assainissement.

Chacun d'entre-nous participera à l'élaboration de ces deux listes d'ouvrages et de films.

5. Organisation d'événements en 2022.

Nous devons patienter et attendre la levée du pass vaccinal.

6. Finances.

Solde au 31/01/2022 : + 573,28 euros selon notre trésorier....

7. Questions diverses.

Conférence : **L'EAU. Un défi pour la Dracénie ?** mardi 1^{er} mars 2022

Par Madame Emma HAZIZA, hydrologue, spécialiste du changement climatique.

Liens de visionnage de la conférence :

- sur Facebook : <https://fb.watch/bwA6oPanGN/>
- sur YouTube : <https://youtu.be/7Vcc30c7jil>

J'ai personnellement assisté et participé à cette conférence fort intéressante et je vous invite à la visionner.

8. Prochaine réunion.

Prochaine Réunion le Lundi 28 mars même lieu 18h30

Nous aurons la présence de Georges OLIVARI Président de la Maison de l'Eau de Barjols. Il nous exposera les rouages de la maison de l'eau, et nous aidera à mieux comprendre le fonctionnement de certaines instances liées à l'eau.

Pour cette occasion il serait souhaitable que nous soyons nombreux à être présents et que chacun d'entre nous invite un ou plusieurs proches ou connaissances intéressés par le sujet.

Nous en profiterons pour terminer cette réunion par une auberge espagnole un peu plus copieuse et conviviale qu'à l'ordinaire.